

► Information générale

Cours	
Titre	Nouvelles cibles thérapeutiques (1 crédit)
Sigle	PSL6021D
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/
Faculté / École / Département	Faculté de médecine / Département de pharmacologie et physiologie
Trimestre	Hiver
Année	2022
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les lundis et jeudis du 7 mars au 24 mars, de 13h00 à 16h00
Charge de travail hebdomadaire	3h

Enseignant	
Nom et titre	Audrey Claing, Professeure titulaire
Coordonnées	Département de Pharmacologie et Physiologie Local S-457, Pavillon Roger -Gaudry Tél : 514-343-6352 Audrey.claing@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel en tout temps
Nom et titre	Jean-François Gauchat, Professeure titulaire
Coordonnées	Département de Pharmacologie et Physiologie jf.gauchat@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel en tout temps
Nom et titre	Jean-Philippe Gratton, Professeure titulaire
Coordonnées	Département de Pharmacologie et Physiologie jp.gratton@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel en tout temps
Nom et titre	Christian Beauséjour, Professeure titulaire
Coordonnées	Département de Pharmacologie et Physiologie c.beausejour@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel en tout temps

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Audrey Claing, Professeure titulaire, professeure responsable

Coordonnées Département de Pharmacologie et Physiologie
Local S-457, Pavillon Roger -Gaudry
Tél : 514-343-6352
Audrey.claing@umontreal.ca

Disponibilités Par courriel en tout temps

Description du cours

Description simple L'identification de nouvelles cibles pharmacologiques dans le but de créer de nouveaux médicaments sera abordé.

Place du cours dans le programme Cours gradué.

Description détaillée Dans ce cours, la structure et la fonctions de protéines importantes du développement de pathologie ainsi que les outils de fine pointes comme les cellules souches pluripotentes seront abordés. Les 4 leçons abordent des sujets différents.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Connaître la structure et la fonction des grandes familles de protéines cibles de nouveaux traitement.

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissages sont énoncés par chaque professeurs pour chaque leçon.

Calendrier

Séances	Contenus et activités	Professeurs
2022-03-07 Séance 1	Structure et fonction des récepteurs couplés aux protéines G	A. Claing
2022-03-10 Séance 2	Structure et fonction des NO synthases	J. P. Gratton
2022-03-14 Séance 3	Structure et fonction des récepteurs des cytokines	J. F. Gauchat
2022-03-17 Séance 4	Cellules souches pluripotentes : Applications thérapeutiques	C. Beauséjour
2022-03-21 Séance 5	Étude	-
2022-03-24 Séance 6	EXAMEN	-

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen	La question d'examen visera à mesurer si le cours a été bien compris	Qualité de la réponse	2022-03-24	4 questions valent 25% chacune de la note finale.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Veuillez compléter le formulaire d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant et vous référer à l' article 9.9 du Règlement des études de premier cycle et aux articles 29,30,31 du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
Dépôts des travaux	StudiUM
Matériel autorisé	aucun
Qualité de la langue	importante
Seuil de réussite exigé	60%

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'étudiant doit posséder un ordinateur pour avoir accès à StudiUM

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>